

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT N° 1163

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

Par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA., directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 6 octobre 2015, a adopté le règlement décrit ci-dessous, soit :

1163 Amendement au règlement d'emprunt n° 1095 relatif aux travaux de pavage sur la rue Saint-Wilfrid afin de modifier l'annexe « B », afin d'agrandir le bassin de taxation

La Municipalité a reçu le 2 décembre 2015, l'approbation requise par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement est maintenant déposé au bureau de l'hôtel de ville où toute personne peut en obtenir copie moyennant les honoraires exigibles par la loi.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 4^e jour
du mois de décembre de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 4 décembre 2015 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h à savoir :

Hôtel de ville
Pavillon Roland-Guindon
Dépanneur chez Tom, quartier New Glasgow

Site internet : www.stesophie.ca, la date de la diffusion peut être différente

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois de décembre de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier